



Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)



Réf.: Circular BDT/DDR/AFR/074

Genève, le 29 janvier 2021

- À l'UAT et aux États Membres de l'UIT sur le continent africain;
- aux Membres du Secteur de l'UIT-D de la région Afrique;
- aux établissements universitaires de la région Afrique participant aux travaux de l'UIT;
- à l'Organisation des Nations Unies, aux Fonds et aux Programmes qui en relèvent et aux institutions spécialisées des Nations Unies;
- aux organisations régionales de télécommunication de la région Afrique;
- aux organisations intergouvernementales

**Objet: Réunion préparatoire régionale commune de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'Union africaine des télécommunications (UAT) pour l'Afrique en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21), 29 et 30 mars 2021 (réunion virtuelle)**

Madame, Monsieur,

Dans la perspective de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21), nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la Réunion préparatoire régionale commune UIT-UAT pour l'Afrique (RPM-AFR), qui se tiendra de manière virtuelle les 29 et 30 mars 2021 à l'aimable invitation du Gouvernement du Burkina Faso.

Comme vous le savez sans doute, la CMDT se tient tous les quatre ans dans l'intervalle entre deux Conférences de plénipotentiaires, en vue d'examiner des thèmes, projets et programmes se rapportant au développement des télécommunications. Les CMDT définissent les stratégies et les objectifs concernant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), en fournissant des orientations et des indications au Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). La CMDT-21 se tiendra à Addis-Abeba du 8 au 19 novembre 2021, à l'aimable invitation du Gouvernement éthiopien.

La CMDT-21 va se tenir à un moment décisif pour la communauté mondiale et pour notre place dans le monde. La pandémie mondiale de COVID-19 a mis en évidence un fait bien réel, à savoir que dans le monde d'aujourd'hui, la connectivité n'est pas simplement importante, elle est absolument capitale. Parallèlement, il est de plus en plus manifeste que le succès de cette dernière Décennie d'action en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dépendra en grande partie des solutions numériques. C'est pourquoi les travaux que nous menons collectivement et le mandat dont nous sommes investis revêtent une importance plus cruciale que jamais.

Dans ce contexte, et en collaboration avec les membres, par l'intermédiaire du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), le Bureau de développement des télécommunications (BDT) a engagé un vaste processus préparatoire. L'objectif de ce processus est de faire en sorte que

la CMDT soit la conférence mondiale sur le développement des TIC qui fera date et sera appelée à jouer un rôle moteur pour le programme de développement mondial, avec un mandat efficace pour l'UIT et un BDT réactif et en adéquation avec sa mission pour la prochaine période d'études.

Afin de suivre le rythme des mutations rapides de l'environnement et d'être à même de s'adapter efficacement à l'évolution des besoins des membres, l'UIT et l'UAT ont engagé un processus de changement complexe. Ces deux dernières années, le BDT a beaucoup progressé dans la mise au point d'un cadre global de gestion axée sur les résultats (GAR), qui comprend tous les éléments constitutifs des diverses théories du changement et grâce auquel le BDT sera mieux à même de planifier les effets et d'en assurer le suivi et de démontrer l'obtention de résultats significatifs. Nous espérons que ces changements contribueront à orienter les discussions sur les priorités régionales et faciliteront la préparation de la CMDT-21. De même, l'UAT a tenu sa première Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-21, au cours de laquelle ses membres ont adopté la liste des priorités à traiter et créé deux groupes de travail chargés de suivre les discussions de la CMDT-21 et d'élaborer les propositions africaines communes pour la conférence.

Conformément à la Résolution 31 (Rév. Hyderabad, 2010) de la CMDT, les RPM visent à associer les membres au processus de la CMDT, afin d'encourager une coordination au niveau régional avant la tenue de la conférence. Les RPM ont également pour tâche de recenser les sujets d'intérêt et les enjeux au niveau régional qui doivent être abordés, afin d'encourager le développement des télécommunications/TIC et d'aider les États Membres et les Membres de Secteur à fixer des priorités communes.

Pour permettre aux membres et aux partenaires de l'UIT et de l'UAT de se préparer au mieux, un projet d'ordre du jour de la RPM-AFR est reproduit dans l'**Annexe 1**.

Vous trouverez dans l'**Annexe 2** des renseignements détaillés sur la soumission des contributions et l'inscription ainsi que d'autres renseignements pratiques. Nous vous invitons à soumettre vos contributions et propositions au plus tard le 15 mars 2021.

Pour tous renseignements additionnels, veuillez-vous adresser à:

M. Andrew Rugege  
 Directeur régional de l'UIT pour l'Afrique  
 Courriel: [itu-ro-africa@itu.int](mailto:itu-ro-africa@itu.int)  
 Téléphone: +251 11 551 4977

Mme Meriem Slimani  
 Coordinatrice pour la normalisation et le développement  
 Union africaine des télécommunications (UAT)  
 Courriel: [sg@atuuat.africa](mailto:sg@atuuat.africa)  
 Téléphone: +254 72 220 3132

Nous comptons sur votre participation et attendons avec intérêt vos contributions, grâce auxquelles la CMDT-21 deviendra un instrument viable et efficace qui guidera nos travaux au cours des prochaines années.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin  
 Directrice, Bureau de développement des télécommunications  
 Union internationale des télécommunications

John Omo  
 Secrétaire général  
 Union africaine des télécommunications

Pièces jointes:

Annexe 1: Projet d'ordre du jour de la Réunion préparatoire régionale commune UIT-UAT pour l'Afrique

Annexe 2: Informations sur la soumission des contributions et l'inscription et autres renseignements pratiques

**ANNEXE 1****Projet d'ordre du jour de la Réunion préparatoire régionale commune UIT-UAT pour l'Afrique**

- 1 Cérémonie d'ouverture
- 2 Élection du Président et du Vice-Président
- 3 Adoption de l'ordre du jour et du programme de gestion du temps
- 4 Tendances dans le domaine du numérique en Afrique
- 5 Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires adopté par la CMDT-17 (y compris les initiatives régionales) et contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD)
- 6 Rapport sur la mise en œuvre des résultats des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT intéressant les travaux de l'UIT-D: PP-18, CMR-19, AR-19 et AMNT-16
- 7 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-21
  - 7.1 Informations actualisées sur l'état d'avancement du processus de préparation de la CMDT-21 par le pays hôte (Éthiopie)
  - 7.2 Rapport de la première Réunion préparatoire régionale de l'UAT tenue le 9 octobre 2020
  - 7.3 Rapport du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT (GT-GCDT-Prep)
  - 7.4 Rapport du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT (GT-GCDT-RDTP)
  - 7.5 Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle (GT-GCDT-SOP)
- 8 Identification des domaines prioritaires dans la région
- 9 Lancement de l'initiative "Un réseau de femmes"(NoW) et de de l'initiative Generation Connect – Groupe pour la jeunesse en Afrique (GC-AFR)
- 10 Divers

## ANNEXE 2

**Informations sur la soumission des contributions et l'inscription  
et autres renseignements pratiques****Inscription, accès et participation**

---

Chaque délégué souhaitant assister à la réunion devra remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible [ici](#).

Les délégués peuvent s'inscrire à la réunion au moyen des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) de leur compte utilisateur UIT. S'ils ne possèdent pas de compte utilisateur UIT, ils peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées [ICI](#). Un compte utilisateur avec accès TIES permet aux délégués d'accéder aux ressources informatiques de l'UIT, notamment aux contributions et aux autres documents de travail.

**Note:** Les délégués ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à des manifestations précédentes à l'aide de ce même système peuvent utiliser le même compte.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à la RPM-AFR doivent être **validées par les coordonnateurs désignés** par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible [ICI](#). En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur désigné ou de changement de coordonnateur désigné, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (par télécopie: +41 22 730 5545/ +41 22 730 5484 ou par courrier électronique à [bdtmeetingsregistration@itu.int](mailto:bdtmeetingsregistration@itu.int)) les nouvelles coordonnées du coordonnateur désigné (nom, prénom et adresse électronique).

Les membres sont encouragés à tenir compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes au moment de décider de la composition de la délégation qui les représentera à la RPM-AFR.

**Interprétation**

---

Les participants à la RPM-AFR sont priés de bien vouloir indiquer, avant le **12 février 2021**, la langue pour laquelle ils souhaitent bénéficier d'un service d'interprétation.

**Accès à la salle de réunion virtuelle et sous-titrage**

---

Les informations pour accéder à la salle de réunion virtuelle seront communiquées aux participants dûment inscrits dans un courrier électronique distinct.

Seuls les participants s'étant dûment inscrits à la réunion pourront accéder à la salle de réunion virtuelle.

Le service habituel de sous-titrage sera assuré dans la salle de réunion virtuelle. Les participants qui souhaitent accéder directement au texte sous-titré pourront le faire via le lien qui sera mis à disposition sur la [page web de la RPM-AFR](#).

**Contributions à la RPM-AFR**

---

Conformément à la Résolution 1 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT, les contributions ne devraient pas dépasser cinq pages et doivent être soumises au moyen du modèle en ligne disponible sur la [page web de la RPM-AFR](#).

Veuillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format "Word" de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

Conformément à la disposition 13.2.2 de la Résolution 1 de la CMDT, lorsqu'elles doivent être traduites, les contributions aux RPM doivent être soumises au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la réunion en question, c'est-à-dire avant le **27 février 2021 (23 h 59, heure de Genève)**.

Les contributions reçues moins de 30 jours calendaires, mais au moins 14 jours calendaires avant le début de la réunion (c'est-à-dire le 15 mars 2021 au plus tard) seront publiées mais ne seront pas traduites.

Les contributions reçues moins de 14 jours calendaires avant la réunion ne seront pas inscrites à l'ordre du jour.

## Documentation

---

Tous les documents seront publiés sur le [site web de la RPM-AFR](#).

Les délégués sont priés de s'assurer qu'ils disposent de droits d'accès TIES, afin de pouvoir accéder aux documents de la RPM-AFR à partir du site web. Pour savoir comment demander des droits d'accès TIES, rendez-vous à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/TIES/>.

## Récapitulatif des échéances

---

Date de la RPM-AFR	Date limite pour les demandes de service d'interprétation (-45 jours)	Date limite de soumission des contributions avec traduction garantie (-30 jours)	Dernier délai de soumission des contributions ne nécessitant pas de traduction (-14 jours)
29-30 mars 2021	12 février 2021	27 février 2021	15 mars 2021